

Rapport annuel à la présidence

Exercice 2012-2013

Château Mont-Sainte-Anne (QC)

16 octobre 2013

En tant que neuvième président de l'APRHQ, c'est pour une troisième fois, et toujours avec plaisir, que je vous présente le rapport d'activités pour l'année qui s'est terminée le 31 août 2013.

Permettez-moi de saluer monsieur Marcel Turcot, membre du Conseil d'administration, qui ne renouvelle pas son mandat pour l'exercice 2013-2015. Nous regrettons son départ et je le remercie grandement pour son implication dans le développement de l'Association, tout particulièrement en tant que membre du comité exécutif et du comité Partenariat d'affaires et services aux membres.

Planification

En s'inspirant toujours des orientations du Plan stratégique 2011-2016, nous avons procédé, au début de l'année, à une mise à jour du plan d'activités 2012-2013.

Nous avons aussi entrepris, au sein du Conseil d'administration, une démarche de planification relative au futur de l'APRHQ. Cette démarche a connu son apogée le 12 juin dernier lors d'une session intensive d'une journée de «remue-méninges» animée par madame Marie-Andrée Cournoyer.

De nombreuses idées ont émergé relativement aux objectifs à poursuivre en ce qui concerne la mission de l'APRHQ, la Gouvernance, les Finances, la Défense des droits des retraités, le Marketing et Recrutement, la Communication, le Partenariat et services aux membres. Les comités responsables de ces activités ont actuellement en main tout ce qui leur est nécessaire pour réaliser leur mandat décrit dans l'édition du journal ACTION de juin dernier.

Comité Promotion et défense des droits des retraités

Le Conseil d'administration a revu sa position sur la caisse de retraite, telle que recommandée par le comité de Promotion et défense des droits des retraités. La recommandation de ce comité tient compte du contexte économique actuel, de l'évolution du cadre juridique régissant les caisses de retraite, de la position d'Hydro-Québec et du jugement Gascon dans la cause du calcul de la rente. Je vous rappelle que ce jugement, qui ne reconnaît pas l'interprétation d'Hydro-Québec relative aux contrats, confirme que la Caisse de retraite n'échappe pas aux règles générales de contrats.

Par Aimé Beuchesne

RAPPORT ANNUEL DE LA PRÉSIDENTE

Exercice 2012-2013

Comité Promotion et défense des droits des retraités (suite)

Compte tenu de ce qui précède, il a été décidé d'abandonner, dans l'immédiat, la démarche visant une entente sur l'obligation d'équité et de concentrer nos activités :

- sur la consolidation de notre position sur la caisse de retraite par une révision du document intitulé « Positions de l'APRHQ sur la Caisse de retraite »,
- sur la conformité de la Loi concernant le traitement équitable des retraités, et ce, dans le but de maintenir de bonnes relations avec Hydro-Québec, dans le respect et la bonne foi.

Rapport D'Amours

L'Association s'est impliquée, par l'entremise des comités Vigie et Promotion et défense des droits des retraités, dans les consultations qui ont suivi la publication du rapport D'Amours sur l'avenir des régimes de retraite. C'est un dossier qui peut avoir un impact significatif sur tous les retraités si jamais la présente Loi RCR est modifiée et permet de diminuer ou encore d'enlever l'indexation aux rentes des retraités.

L'Association s'est jointe à la FADOQ pour faire valoir ses arguments à l'égard du rapport D'Amours notamment, son opposition à toute modification à la rente des retraités ainsi que toute mesure qui toucherait les retraités et serait adoptée sans leur consentement. La FADOQ s'est montrée très réceptive et en a intégré plusieurs dans son mémoire. Par la suite, la FADOQ a témoigné en commission parlementaire à ce sujet.

Nous entendons poursuivre nos démarches afin de nous assurer qu'un éventuel projet de loi n'aille pas à l'encontre des positions de l'Association.

Comité Assurance vie collective supplémentaire (AVCS)

Depuis plusieurs années, c'est-à-dire 13 ans, nous vous informons sur l'évolution de ce dossier. Dans le but de le finaliser, les actuaires de l'APRHQ ont remis leur rapport d'expertise aux procureurs d'Hydro-Québec au début décembre 2012 et sept mois plus tard, les actuaires d'Hydro-Québec nous remettaient leur rapport.

Deux hypothèses sont avancées dans ces rapports. Celui des actuaires de l'APRHQ avait pour but de déterminer le taux de prime qui aurait prévalu au fil des années dans l'hypothèse où le régime n'aurait pas été fermé en 1993 aux nouveaux adhérents.

Pour ce qui est du rapport d'Hydro-Québec, sa prétention est à l'effet que le taux de prime décrété en 2012 doit continuer de s'appliquer puisque que le régime n'aurait pas attiré de nouveaux adhérents s'il avait été maintenu. À la Cour de décider.

RAPPORT ANNUEL DE LA PRÉSIDENCE

Exercice 2012-2013

Comité Assurance vie collective supplémentaire (AVCS) (suite)

Depuis l'assemblée générale d'octobre 2012, le comité n'a pas tenu de réunion. Le travail s'est fait au niveau des procureurs de chacune des parties. Toutefois les membres de ce comité ont été tenus au courant des travaux de notre procureur et de nos actuaire et ce, dans le but d'informer les membres de l'APRHQ. D'ailleurs des articles signés par Yves Tanguay, notre porteur de dossier, ont été publiés dans plusieurs éditions du journal ACTION.

Le règlement du litige est dorénavant dans les mains de la Justice. Il est plausible de penser que l'Honorable juge Dugré, assigné au dossier, puisse entendre la cause avant l'été 2014.

Comité Communication

Le comité Communication a été créé en mars 2013. Le Conseil d'administration a, par la suite, approuvé le plan d'action du comité et certaines actions prioritaires ont été entreprises au cours du mois de mai. L'une d'elles a consisté à renouveler la mise en page et le contenu du journal ACTION de façon à le rendre plus attrayant et vivant. Deux numéros ont été publiés, en juin et septembre, dans lesquels les changements ont été introduits de façon progressive. Ces modifications n'ont pas occasionné de frais additionnels puisqu'elles ont été réalisées par les membres de ce comité.

Le comité Communication a soutenu les activités des autres comités, en fournissant des services de communication, d'animation et en répondant à leurs différentes demandes.

Comité de Mise en candidature

L'APRHQ a mis sur pied un comité de mise en candidature le 20 octobre 2010 dans le but d'assurer la relève de ses administrateurs, de favoriser la participation des membres à divers comités et à maintenir à jour une banque de candidats.

Au cours de l'année 2012-2013, le comité a finalisé le processus de sélection 2012-2014 et a opérationnalisé le processus de mise en candidatures pour 2013-2015.

Le comité s'est également penché sur la mise à jour de la banque de candidatures, non seulement pour les postes au Conseil d'administration mais également pour les postes des différents comités. Rappelons que vous êtes toujours invités à vous joindre à nous en fonction de votre expérience et de vos intérêts.

Le comité a reçu, depuis 2010, un total de 36 candidatures dont 15 dans les 12 derniers mois. En parallèle, le comité a identifié les exigences ainsi que le profil recherché pour les candidats du Conseil d'administration et les candidats issus des territoires et ce, dans le but d'une implication optimale au sein des divers groupes de travail mis sur pied.

Notre objectif, pour les années subséquentes, est d'augmenter le membership en ciblant les nouveaux retraités afin de les inviter à ce joindre à nous.

RAPPORT ANNUEL DE LA PRÉSIDENTE

Exercice 2012-2013

Comité Avantages sociaux

Depuis la dernière année, le comité Avantages sociaux (Croix-Bleue) s'est renouvelé et s'est adjoint deux nouvelles personnes dont une de l'extérieur du Conseil d'administration.

Plusieurs démarches ont été entreprises dont une rencontre d'information avec Hydro-Québec sur les régimes d'assurances collectives offerts aux retraités. Des discussions ont été entamées avec les syndicats afin d'obtenir leur appui et de défendre notre position lors des négociations en cours pour le renouvellement des conventions collectives.

En plus de fournir un service d'information à nos membres, le comité travaille à apporter des améliorations substantielles à notre régime Croix-Bleue. Des démarches ont été entreprises auprès d'un autre fournisseur de services pour enrichir notre protection.

Comité Partenariats et services aux membres

Nous en sommes à notre huitième année de partenariat avec La Capitale compagnie d'assurance. D'une durée de 10 ans, cette entente de partenariat vise à permettre à nos membres de bénéficier de tarifs avantageux pour leurs polices d'assurances habitation, auto et véhicules récréatifs. Pour l'année terminée le 31 août 2013, nous avons reçu une ristourne de 30 559,00 \$ comparativement à 28 283,60 \$ en 2012.

Les négociations de renouvellement d'ententes de partenariats ou de publicités avec les entreprises suivantes sont toujours en cours : la COOP des employés d'Hydro-Québec; la Caisse Desjardins d'Hydro-Québec, Chartwell (résidences pour aînés) et La Capitale.

L'entente de partenariat avec la Croix-Rouge a permis, à plusieurs retraités, d'apporter leur aide comme bénévoles lors du sinistre de Lac Mégantic. Vous avez certainement pris connaissance du texte présenté dans le journal ACTION de septembre dernier.

Ce partenariat a pour but d'augmenter le nombre de bénévoles, membres de l'APRHQ, afin de répondre aux appels d'urgence en cas de catastrophe.

Centraide

Toujours en partenariat avec Hydro-Québec, l'APRHQ s'est impliquée dans la campagne Centraide 2012. L'appel lancé par l'APRHQ à tous les retraités a été entendu et les résultats ont été exceptionnels. Les dons des retraités ont augmenté de plus de 19% et le nombre de donateurs, de plus de 18%. Un total de 606 482,00 \$ fut remis à Centraide. L'APRHQ est fier de s'associer à la campagne Centraide et je vous remercie vous, les donateurs, au nom de Centraide pour votre généreuse implication.

RAPPORT ANNUEL DE LA PRÉSIDENTE

Exercice 2012-2013

Relations avec les territoires

En tout début d'année, nous avons repris les démarches avec les administrateurs du territoire Laurentides en vue de combler le poste de représentant de ce territoire, poste vacant depuis la fin de 2010. C'est avec plaisir que le Conseil d'administration a accueilli monsieur Jean-François Poliquin à titre de représentant du territoire Laurentides.

L'APRHQ offre un soutien financier aux associations territoriales pour leur collaboration à la diffusion de l'information aux retraités et à faire la promotion des objectifs poursuivis par notre Association. Ce soutien financier comprend une souscription depuis quelques années à une assurance responsabilité pour les administrateurs de chacune des associations territoriales pour soutenir le travail accompli des bénévoles qui s'impliquent auprès des retraités de leur territoire.

Le deuxième volet de ce soutien financier comprend une ristourne annuelle versée pour chaque retraité membre à la fois de l'APRHQ et d'une association territoriale. Suite à l'étude des prévisions budgétaires pour l'année 2012-2013, le Conseil d'administration a dû réviser le quantum attribué pour cette ristourne pour l'année en cours. Le total de la ristourne pour 2012-2013 se chiffre à 26 886,00 \$ comparativement à 36 835,00 \$ pour l'année 2011-2012.

Réunions statutaires

Nous avons repris nos réunions statutaires avec Hydro-Québec. Deux réunions ont eu lieu au cours desquelles nous avons traité des enjeux qui se présentent pour Hydro-Québec et l'APRHQ ainsi que de différentes problématiques courantes que nous vivons. Nous avons également obtenu la possibilité de commenter, voire même, de bonifier le nouveau programme de préparation à la retraite «en ligne» que prépare Hydro-Québec.

De plus, nous avons assisté à une session d'information sur l'évaluation actuarielle de la Caisse de retraite. Notons que la Caisse est présentement pleinement capitalisée et que son déficit de solvabilité a diminué au cours de la dernière année, ce qui est de bon augure.

Membership

Nous avons fourni à Hydro-Québec plus de 1 200 dossiers d'information concernant l'APRHQ à l'intention des futurs retraités. Chacun de ces dossiers est inclus dans l'envoi de la documentation transmise par Hydro-Québec aux futurs retraités concernant leur mise à la retraite. De plus, lors de l'envoi du premier bulletin de rente du 15 janvier par Hydro-Québec, un carton d'information est inséré afin de publiciser l'existence de l'APRHQ auprès de tous les retraités.

L'annonce de la décision d'Hydro-Québec de prélever la cotisation pour l'APRHQ une seule fois par année à la 24e période de rente, combinée à une hausse de 6,00 \$ (de 24 \$ à 30 \$ par année) de la cotisation, a eu pour effet que 107 membres ont annulé leur membership. Afin d'être équitable envers ceux qui payaient leur cotisation en début d'année, nous avons été dans l'obligation de créer un système de facturation pour les adhésions en cours d'année au prorata du nombre de périodes de rente entre la date de leur inscription et le 31 décembre de l'année.

RAPPORT ANNUEL DE LA PRÉSIDENTENCE

Exercice 2012-2013

Membership (suite)

Nous avons atteint un total de 9 695 membres au 31 août 2013. Durant cette année, nous avons accueilli 471 nouveaux membres comparativement à 660 l'année précédente, mais malheureusement 200 de nos membres nous ont quittés.

Je vous invite maintenant à observer une minute de silence à la mémoire des 403 retraités d'Hydro-Québec disparus au cours de la dernière année.

Secrétariat

Nous avons profité des départs de mesdames Alexandra Venne, employée permanente depuis 6 ans et de Farida Yahi, relève temporaire, pour revoir le fonctionnement et la charge de travail du secrétariat. Après avoir colligé des données journalières, hebdomadaires et mensuelles concernant les appels téléphoniques entrants, les nouvelles adhésions et le support clérical offert aux administrateurs, le Conseil d'administration en est venu à la conclusion d'abolir le poste permanent d'agente de bureau et de confier à une bénévole les tâches de secrétariat. L'abolition de ce poste permanent a permis à l'Association d'économiser près de 20 000,00 \$ pour l'année 2012-2013.

Nos bureaux sont maintenant ouverts les mardi et mercredi de chaque semaine de 9 heures à 16 heures. Les appels reçus en dehors de l'horaire prévu sont pris à distance et, s'il y a urgence, cas très rare, le retour d'appel est immédiat. Tous les efforts sont mis pour donner le meilleur service possible aux membres.

Conclusion

Notre Association se porte bien et son dynamisme lui permet d'entrevoir l'avenir avec optimisme. Nous entreprendrons dans les prochaines semaines une étude sur les besoins, les attentes et les préoccupations des retraités. De plus, nous poursuivons les liens avec Hydro-Québec via les rencontres statutaires et avec les syndicats pour mieux véhiculer vos intérêts et vos besoins.

En terminant, j'aimerais remercier tous mes collègues qui ont travaillé avec rigueur et démontré beaucoup de motivation à l'atteinte de nos objectifs. Je tiens à souligner particulièrement le travail de Monsieur Jacques Villeneuve et son équipe pour l'organisation de notre assemblée générale.

Je vous invite à notre prochaine assemblée générale, organisée par le territoire Richelieu, qui aura lieu le 15 octobre 2014 à Granby.

Je vous invite à assister à la conférence de Monsieur Jean-Marc Chaput qui aura lieu ici même à la salle Montmorency immédiatement après le dîner.

Je vous remercie pour votre présence et votre attention.